



## Réunion de clôture

# 18 mai 2021 - 17h00

en présentiel et en distanciel

## Synthèse des échanges avec le public

### Déroulement :

#### **Participation**

La réunion de clôture a réuni une centaine de participants, dont une quarantaine en distanciel sur les plateformes d'échanges, une quarantaine en présentiel dans la salle de réunion (pour respecter la jauge maximale autorisée par la préfecture) et une vingtaine à l'extérieur de la salle où la réunion était retransmise sur un écran TV (\*).

Menée dans un format hybride, la réunion a permis aux participants de dialoguer dans la salle et sur internet via les plateformes ZOOM et Facebook live avec les maîtres d'ouvrage. Les échanges ont été retransmis en direct sur YouTube. En distanciel, il était possible de prendre la parole via les outils de conversation des plateformes mais aussi en se manifestant aux modérateurs afin de poser sa question, micro ouvert. L'animation a permis à chacun de s'exprimer et de recevoir une réponse, sous l'œil attentif des garants de la concertation.

En complément de cette synthèse des échanges, l'intégralité de la réunion peut être visionnée en replay à partir du site internet du projet : [www.centraleduricanto.fr](http://www.centraleduricanto.fr)

(\*) En marge de la réunion, une soixantaine de personnes s'est réunie devant la salle à l'appel de l'association A Sentinella. Une organisation a été mise en place afin de permettre au maximum de personnes de participer à la réunion (jauge de 40 personnes dans la salle et retransmission sur écran TV à l'extérieur de la salle).

### ***Intervenants***

- **Alain Delorme**, Directeur général EDF Production Electrique Insulaire
- **Cédric Dupuis**, directeur de projet EDF Production Electrique Insulaire
- **Jacques Legaigoux**, directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, Aménagement et Logement (DREAL) de Corse
- **Zita Etoundi**, garante de la concertation
- **Bernard-Henri Lorenzi**, garant de la concertation

### ***Thèmes du jour :***

Le but de cette réunion était de faire un point sur les thématiques abordées depuis le début de la concertation et d'ouvrir un espace de dialogue avec les participants. L'animateur a rappelé que les différentes rencontres avaient permis de débattre de la centrale et de ses enjeux énergétiques mais aussi des enjeux environnementaux et sur la santé humaine. Le sujet de l'infrastructure gazière est apparu comme un enjeu majeur dans cette concertation. La majorité de la réunion a été dédiée à l'expression du public, qui a pu interpeller les maîtres d'ouvrage sur ces différentes thématiques, en toute transparence.

**Durée :** la réunion a duré une heure et 45 minutes, entre 17h15 et 19h00.

### ***Ouverture de la séance par les garants de la Commission Nationale du Débat Public***

Les garants de la concertation, M. Bernard-Henri LORENZI et Mme Zita ETOUNDI, ont rappelé la mission qui leur a été confiée par la Commission Nationale du Débat Public : suivre la concertation, s'assurer que le public pouvait s'exprimer et que les maîtres d'ouvrage apportaient toutes les réponses attendues. M. LORENZI a également précisé que les garants rédigeront un bilan sur la forme de la concertation.

### ***Présentations initiales par les intervenants :***

La réunion a commencé par une rapide présentation par les représentants d'EDF PEI du projet de centrale électrique du Ricanto : sécurisation de l'alimentation en électricité du bassin ajaccien, réduction des émissions atmosphériques grâce à l'utilisation de combustibles plus respectueux de l'environnement, pérennisation de l'activité industrielle dans le bassin d'Ajaccio. Une explication a également été donnée sur plusieurs paramètres du projet dont son emplacement, sa puissance, ses équipements et les combustibles qui pourront être utilisés.

Mme Laurence BOULIN, directrice de la communication à EDF PEI, a détaillé le dispositif de concertation mis en place par les maîtres d'ouvrage : l'organisation de 5 réunions et ateliers publics, plusieurs rencontres mobiles sur les marchés et dans les centres commerciaux et des permanences téléphoniques pour échanger avec les habitants. Le public a été largement informé du déroulement de la concertation grâce à la distribution de près de 35 000 flyers dans les boîtes aux lettres des habitants de 14 communes de la région ajaccienne, un affichage dans des lieux publics et des encarts publicitaires dans la presse locale.

La réunion a ensuite laissé place aux échanges, nombreux, avec le public.

## Les échanges avec le public :

Thèmes abordés par le public	Éléments de réponses apportés par les maîtres d'ouvrage
<p>L'association A Sentinella doute de la volonté de l'État de vouloir faire venir le gaz en Corse, rappelant les nombreux projets avortés depuis 15 ans. Son représentant constate que l'État n'a pas pu confirmer formellement durant cette concertation que le gaz allait bien arriver en Corse.</p>	<p>Le directeur de la DREAL, qui représente le ministère de la Transition écologique, confirme qu'un appel d'offres est en cours pour identifier un opérateur apte à réaliser l'infrastructure gazière. La procédure n'étant pas close, aucune confirmation ne peut être donnée à ce jour. Un horizon est néanmoins évoqué : le 29 avril, lors du vote de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) à l'Assemblée de Corse, le président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse. (AUE - porteur du dossier pour la Collectivité) a annoncé qu'il y aurait un prochain Comité Air Énergie Climat à l'automne. Le gaz sera l'un des principaux sujets de ce comité.</p>
<p>Un participant s'inquiète des impacts sur la santé des rejets atmosphériques de la future centrale, surtout si elle ne fonctionne pas au gaz. Il rappelle que le climat et la topographie créent un effet de couvercle au-dessus de la baie d'Ajaccio. Il demande où en sont les études d'impact, en particulier concernant le biocarburant.</p>	<p>EDF PEI répond que l'étude d'impact n'est pas finalisée et qu'elle sera disponible et présentée au public au moment de l'enquête publique. On peut toutefois rappeler que les Valeurs Limite d'Émission (VLE) pour chacun des combustibles (gaz naturel, fioul domestique ou biomasse liquide) fixent des seuils de rejets atmosphériques bien moindres qu'à l'heure actuelle. Ainsi, le remplacement de la centrale du Vazzino améliorera sensiblement la situation actuelle, quel que soit le combustible utilisé. Le directeur général d'EDF PEI invite les représentants des associations à venir visiter la centrale de Lucciana qui dispose d'équipements modernes et performants, notamment en matière de limitation des rejets atmosphériques.</p>
<p>Un autre participant s'inquiète du recours au fioul léger, qui pour lui continuera d'entraîner des conséquences sur la santé. Il rappelle que le fioul léger comme le biodiesel sont classés cancérigène groupe 1.</p> <p>Plusieurs participants considèrent que le gaz offre la meilleure garantie pour la santé humaine.</p>	<p>La DREAL rappelle que la région d'Ajaccio a besoin d'une nouvelle centrale qui soit plus respectueuse de l'environnement et de la santé, c'est la priorité. Il faut que cette centrale démarre le plus tôt possible d'ici 2026. En parallèle, l'État met tout en œuvre pour trouver une solution à l'acheminement du gaz en Corse. La procédure en cours pour l'identification d'un opérateur a été déclenchée parce qu'aucun candidat ne s'était spontanément porté volontaire pour réaliser l'infrastructure gazière.</p> <p>Concernant les rejets atmosphériques, EDF PEI précise que la centrale est soumise à de très nombreux contrôles, liés aux exigences sanitaires et environnementales. Des mesures en continue sont effectuées par l'exploitant et des bureaux indépendants et certifiés réalisent leurs propres contrôles. L'étude d'impact va permettre d'évaluer les rejets de la centrale. Ces rejets seront soumis aux valeurs toxicologiques de référence et la centrale devra s'y conformer.</p>

<p>L'association Le Garde demande que les effets du projet sur les eaux souterraines ainsi que sur les sédiments soient étudiés dans l'étude d'impact afin de réduire les risques de pollution.</p> <p>Elle s'étonne aussi que cette concertation soit menée sans avoir de garantie sur l'arrivée du gaz.</p>	<p>EDF PEI confirme que l'impact sur les eaux souterraines et superficielles sera étudié dans le cadre de l'étude d'impact. On constate que le projet actuel n'a que peu d'impact sur les eaux souterraines car il n'y a ni prise ni rejet d'eau en mer (à la différence de l'ancien projet de Cycle Combiné Gaz). Concernant les sédiments, des prélèvements sont effectués. L'ensemble des données et analyses seront disponibles dans le dossier de demande d'autorisation et rendues publiques au moment de l'enquête publique.</p>
<p>Une participante demande les puissances des câbles SARCO et SACOI, ainsi que la puissance globale disponible pour la Corse.</p>	<p>La puissance du câble SARCO est de 100 MW et celle du câble SACOI de 50 MW. Un projet en cours prévoit de faire passer le câble SACOI à 100 MW. Concernant les énergies renouvelables, la Corse dispose d'une capacité de production de 155 MW de photovoltaïque et 200 MW de barrages hydrauliques. L'objectif de la PPE de Corse est d'arriver à 60% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique. Cela pose des questions complexes, notamment lors des pics de consommation où les outils de production ne sont pas toujours capables de faire face (en cas de faible ensoleillement ou de manque d'eau par exemple).</p>
<p>Un participant interpelle la DREAL sur le suivi de l'analyse des rejets de la Gravone, considérant qu'une étude annuelle des sédiments doit être réalisée selon l'arrêté préfectoral mais que ça ne serait pas toujours le cas.</p> <p>Il affirme également que les limites fixées par l'État pour autoriser le fonctionnement des centrales électriques permettraient à EDF d'être toujours « dans les clous ».</p>	<p>Le représentant de la DREAL note la question sur les rejets de la Gravone, celle-ci ne concernant pas directement le projet de centrale électrique.</p> <p>Concernant les relations entre l'État et EDF, les représentants de la DREAL et d'EDF PEI réfutent tous sous-entendus de complicité. Le directeur général d'EDF PEI constate que l'administration est particulièrement stricte et exigeante, surveille les installations et prend les arrêtés de mise en demeure si nécessaire. De son côté, le constructeur fait tous les efforts pour proposer des technologies qui permettent de réduire toujours plus les rejets atmosphériques.</p>
<p>Un participant rappelle qu'un ancien président d'EDF avait expliqué que le gaz viendrait en Corse, certainement par bateau.</p>	<p>La DREAL répond que l'appel d'offres lancé par le ministère de la Transition écologique vise à approvisionner la Corse par navire méthanier. Concernant l'infrastructure gazière, l'État est en train d'étudier différentes solutions entre une installation à terre, une barge en mer, etc.</p>
<p>Le représentant de la Ligue contre le cancer souhaite que les projets de construction de la centrale et d'arrivée du gaz soient menés en parallèle. Il refuse que la centrale démarre au fioul léger.</p> <p>Un autre participant constate que la centrale de Lucciana fonctionne depuis 8 ans au fioul léger.</p>	<p>La DREAL rappelle que l'appel d'offres en cours porte sur l'approvisionnement en gaz des deux centrales électriques, celle de Lucciana et celle du Ricanto.</p> <p>EDF PEI explique que les deux centrales sont prévues pour fonctionner au gaz : c'est inscrit dans la PPE, c'est donc une commande publique à laquelle répond EDF PEI en construisant une centrale au gaz. Mais, la Corse étant un système insulaire, il faut prévoir un combustible de secours en cas d'avarie ou de maintenance, et le fioul léger est le combustible de secours inscrit dans la PPE.</p>

<p>Un participant rappelle que des concertations avaient déjà eu lieu sur les précédents projets gaziers, donnant l'impression aujourd'hui d'un retour en arrière et d'une absence de continuité de l'action de l'État. Il remarque d'ailleurs que l'on retrouve les mêmes bureaux d'études.</p>	<p>EDF PEI considère avoir abordé cette concertation avec la plus grande sincérité, pour apporter en toute transparence le maximum d'informations au public. Ce n'est qu'une première étape qui va se poursuivre jusqu'à l'enquête publique, et au-delà jusqu'à la mise en service de la centrale. Concernant les bureaux d'études, il peut être opportun de s'appuyer sur les plus expérimentés qui disposent d'une bonne connaissance du sujet. Cela permet notamment de gagner du temps, ce qui est très important dans le contexte du remplacement de la centrale du Vazzio.</p>
<p>Un autre participant considère que le point d'accord entre tous les participants et les maîtres d'ouvrage se situe dans la nécessité de remplacer la centrale du Vazzio. Mais que la question de l'arrivée du gaz en Corse reste entière à l'issue de cette concertation.</p>	<p>EDF PEI et la DREAL confirment l'enjeu de remplacer au plus vite et dans les meilleures conditions la centrale du Vazzio.</p>

### **Conclusion par le garant**

M. LORENZI rappelle que la CNDP a d'abord été saisie au mois d'octobre 2020 par EDF PEI sur le projet de centrale du Ricanto. Elle a alors demandé que la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) soit associée pour intégrer le sujet de son approvisionnement en gaz. Une co-saisine – EDF PEI et DGEC - a donc eu lieu en décembre 2020. Ainsi, la CNDP a poussé à l'organisation d'une concertation plus large afin d'y inclure la question du gaz. Les expressions qui ont été entendues tout au long de la concertation, et particulièrement ce soir, montrent que cette question est primordiale. Cette concertation a permis d'identifier les points qui font consensus mais aussi les questions et les points durs qu'il faudra essayer de dénouer. Il conclut en affirmant que le débat sert la démocratie et remercie le public de sa participation active.

Mme ETOUNDI conclut en expliquant qu'il ressort de cette concertation certaines inquiétudes légitimes notamment autour des rejets atmosphériques de la centrale et une interrogation forte concernant l'engagement de l'État sur l'arrivée du gaz en Corse. Elle espère que les réponses à ces questions arriveront en toute transparence, en temps et en heure. Elle remercie également le public de sa participation.